



## BULLETIN D'ADHESION 2020-2021

RAISON SOCIALE : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Représentant :  M  Mme  
Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

Reconnait avoir pris connaissance des statuts et des éléments ci-dessous et déclare adhérer à l'Association des Professionnels de la Finance en Lorraine.

- Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ au titre de la cotisation annuelle.  
 Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ au titre de don à l'association (*donnant lieu à un justificatif fiscal*)  
Chèque(s) à l'ordre de : APROFIN en Lorraine

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature :

### COTISATIONS ANNUELLE

- Les cotisations sont perçues par avance pour la période de juillet 2020 à juin 2021 :
- Collectivités territoriales, organismes publics, services de l'Etat : 750 €
  - Banques, établissements financiers, assurances, bourse : 750 €
  - Prestataires de services financiers, juridiques, comptables : 250 €
  - Universités, grandes écoles et organismes de formation : 250 €
  - Entreprises de plus de 50 salariés : 750 €
  - Organismes représentatifs d'entreprises, syndicats et ordres professionnels : 250 €
  - Personnes physiques qualifiées (sur décision du bureau) : 250 €

### Rejoignez APROFIN et bénéficiez de multiples avantages...

- Faire partie d'une association de place, fédératrice des acteurs économiques de la Lorraine,
- Rejoindre la Maison de la Finance, point de réunion pour les dirigeants, les conseils et les professionnels accompagnant les TPE PME régionales,
- Etre un dirigeant sensibilisé et informé aux questions et enjeux d'actualité dans les domaines économiques, juridiques, fiscaux actuels,
- Bénéficier de l'expérience de vos pairs,
- Accéder librement et dans un cadre neutre à tous les acteurs de la finance, de la comptabilité et du droit,
- Contribuer à l'émergence et la satisfaction des besoins des ETI, PME et Start-Up de votre région.

***APROFIN : Un réseau éthique des affaires au service des acteurs économiques de la Lorraine***